

---

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**LE LUNDI 18 MARS 2019 - 19 HEURES**

---

### **PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Beloeil, tenue le 18 mars 2019 à 19 h, à la salle des délibérations de la cour municipale, au 777, rue Laurier, siégeant sous la présidence de la mairesse, madame Diane Lavoie, formant ainsi quorum.

Avis spécial de la présente séance extraordinaire a dûment été signifié le 15 mars 2019, en conformité avec les prescriptions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Sont présents :

- Madame Diane Lavoie, mairesse
- Madame la conseillère Louise Allie, district 1
- Madame la conseillère Renée Trudel, district 2
- Madame la conseillère Odette Martin, district 3
- Monsieur le conseiller Luc Cossette, district 4
- Monsieur le conseiller Guy Bédard, district 5
- Monsieur le conseiller Pierre Verret, district 6
- Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie, district 8

Sont également présents :

- Madame Martine Vallières, directrice générale
- Monsieur Alexandre Doucet-McDonald, greffier

Est absent :

- Monsieur le conseiller Réginald Gagnon, district 7

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

À 19 h;

Madame la mairesse ouvre la séance.

**2019-03-117**

#### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Renée Trudel;  
APPUYÉ par Madame la conseillère Louise Allie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**2019-03-118**

**3. LOCATION, COLLECTE, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES CONTENEURS DE L'ÉCOCENTRE – PROJET 19EN82 – OCTROI DE CONTRAT**

---

ATTENDU qu'une demande de prix pour la location, la collecte, le transport et le traitement des conteneurs de l'écocentre, projet 19EN82, a été réalisée auprès de deux fournisseurs;

ATTENDU qu'une seule soumission a été reçue, soit :

GFL Environnemental inc.	25 703,91 \$
--------------------------	--------------

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Guy Bédard;  
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS d'octroyer un contrat pour la location, la collecte, le transport et le traitement des conteneurs de l'écocentre au soumissionnaire conforme, soit GFL Environnemental inc., sur la base des prix unitaires apparaissant au bordereau de prix daté du 26 février 2019, pour une période de trois mois, soit du 18 mars au 18 juin 2019, pour un montant total de 25 703,91 \$, taxes incluses.

Cette dépense est prévue au poste budgétaire 02-453-10-446.

**2019-03-119**

**4. ACQUISITION D'UN ÉCRAN DEL RÉSISTANT À L'EAU ET À L'HUMIDITÉ – RAPPORT D'OUVERTURE DE SOUMISSIONS ET OCTROI DE CONTRAT**

---

ATTENDU qu'une demande de prix pour l'acquisition d'un écran DEL résistant à l'eau et à l'humidité a été réalisée auprès de quatre fournisseurs;

ATTENDU que deux soumissions ont été reçues, soit :

Solutions Audio Vidéo inc.	34 006,74 \$
Libertévision inc.	38 308,52 \$

ATTENDU que l'analyse des soumissions a été faite selon le meilleur rapport qualité/prix;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Pierre Verret;  
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Guy Bédard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS d'octroyer un contrat pour l'acquisition d'un écran DEL résistant à l'eau et à l'humidité au soumissionnaire offrant le meilleur rapport qualité/prix, soit Solutions AudioVidéo inc., sur la base des prix unitaire apparaissant au bordereau de prix daté du 28 février 2019, pour un montant total de 34 006,74 \$, taxes incluses.

Cette dépense est prévue au poste budgétaire 22-714-59-702, sous-projet 172416.

**5. VARIA**

---

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Les membres du conseil répondent aux questions des citoyens, conformément à la loi.

**2019-03-120**

**7. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

---

À 19 h 02;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Luc Cossette;  
APPUYÉ par Madame la conseillère Renée Trudel;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS que la séance soit close.

Fait à Beloeil, ce 18 mars 2019.

Ce procès-verbal a été approuvé à la séance ordinaire du conseil de cette ville le 25 mars 2019.